

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18979 - 73ÈME ANNÉE

## Réaction du PCR sur la Réforme institutionnelle

« Le moment est venu de rassembler »



**Le Parti communiste réunionnais a donné hier son point de vue sur le débat sur la réforme institutionnelle dans un communiqué diffusé hier. Le PCR représente également ses propositions et réitère son appel à un rassemblement de tous les Réunionnais pour construire ensemble un projet.**

**L**e débat sur la réforme institutionnelle est une occasion importante pour poser les vrais problèmes que rencontrent les Réunionnaises et les Réunionnais. Il en va de la responsabilité des élus, de s'en saisir et de porter une vision globale et cohérente pour le développement de leur pays. Ce débat qui ne fait que commencer, ne doit pas faire l'objet de règlements de compte sur la base de vieilles querelles politiciennes.

Au Parti Communiste Réunionnais, notre position est claire concernant l'alinéa 5 de l'article 73 de la Constitution. Cet alinéa qui ne concerne

que La Réunion est discriminatoire pour le peuple Réunionnais et doit être retiré.

Pour nous, la solution c'est de donner aux Réunionnaises et aux Réunionnais plus de responsabilités et d'aller vers plus d'autonomie par l'instauration d'une collectivité territoriale dotée de moyens financiers et législatifs très larges, avec des pouvoirs accrus et un fonds de développement, dans le cadre de la République actuelle.

Cette assemblée devant élaborer un projet global et cohérent de développement durable, solidaire et d'insertion de La Réunion dans sa zone géographique, avec celles et ceux

qui veulent co-construire ce projet.

Le moment est donc venu de rassembler toutes celles et tous ceux qui considèrent qu'il faut désormais un nouveau cadre.

Ce nouveau cadre passe par la responsabilité des Réunionnaises et des Réunionnais.

C'est la raison pour laquelle il faut donner la possibilité aux Réunionnaises et au Réunionnais de décider de leur destin.

Notre responsabilité collective est engagée et il en va de la responsabilité de chacun d'agir pour sortir La Réunion de son impasse actuelle.

## La mobilisation s'élargit à tous les secteurs

# Ras-le-bol général contre la politique du gouvernement

Ce 19 avril, une intersyndicale CGTR-FSU-UNEF-SUD-Solidaires-SAIPER a défilé à Saint-Denis entre le Petit-Marché et la Préfecture. La mobilisation regroupait les étudiants ainsi que des travailleurs des secteurs publics et privé, contre la politique du gouvernement. Elle traduit un mécontentement généralisé.



**N**ouvelle journée d'action des syndicats hier contre la politique du gouvernement, ils ont défilé à Saint-Denis entre le Petit Marché et la Préfecture. Les revendications portaient sur de nombreux domaines. C'était la mobilisation contre la menace qui pèse sur les services publics, contre les mesures facilitant les licenciements inscrites récemment dans le Code du Travail et contre la sélection à l'Université.

Depuis la dernière action du 22 mars, le mécontentement a donc largement débordé du service public. C'est un ras-le-bol général face à une politique qui remet en cause de nombreux acquis sociaux. Une délégation du PCR, conduite par son secrétaire général Maurice Gironcel, était présente dans le défilé.

Le syndicat étudiant UNEF était en tête de cortège, derrière une banderole soulignant que les jeunes refusent d'être condamnés à la précarité. Depuis plusieurs semaines, les étudiants protestent contre les projets de changement dans l'accès à l'Université et un bac nouvelle version. Ces mesures visent à instaurer une sélection à l'entrée à l'Université. Plutôt que cette politique de gestion de la pénurie, les jeunes demandent que

l'enseignement supérieur dispose des moyens nécessaires à son fonctionnement. Ceci permettra d'accueillir dans de bonnes conditions tous ceux qui ont le droit d'aller dans ces établissements supérieurs parce qu'ils ont eu le baccalauréat, un diplôme qui constitue le premier grade universitaire.

Dans le secteur privé, la mobilisation continue pour remettre en cause la loi El-Khomri et les ordonnances Macron. Ces lois récentes facilitent les licenciements et affaiblissent les syndicats. Pour le public, la mobilisation veut mettre la pression sur le gouvernement pour qu'il renonce à Action publique 2022. Ce projet prévoit la suppression de 120.000 postes de fonctionnaires et va dégrader le service public. Les syndicats sont solidaires des travailleurs de la SNCF qui s'opposent à la suppression du statut de cheminot. Ils considèrent que cette attaque préfigure la remise en cause du statut de fonctionnaire, qui ne peut conduire que par le remplacement d'agents titulaires par des salariés précaires.

Ces actions vont se poursuivre tant que le gouvernement ne voudra pas renoncer à sa politique de casse sociale.

**M.M.**

## Le PCR salue la mobilisation des syndicats pour une autre politique sociale

**Dans un communiqué diffusé hier, le Parti communiste réunionnais soutient l'action menée hier par les syndicats.**

Le Parti communiste réunionnais salue la mobilisation intersyndicale qui a eu lieu ce 19 avril à La Réunion.

Le PCR considère que la politique menée sur les plans des services publics et du Code du Travail sont des éléments d'aggravation de la situation de la population.

En effet, plus de 40 % des Réunionnais vivent sous le seuil de pauvreté. Ils sont les principales victimes d'un système qui n'arrive pas à régler les problèmes et produit des inégalités. Les services publics sont un rempart contre ses inégalités, les affaiblir c'est fragiliser encore plus les plus démunis.

Les changements introduits dans le Code du Travail pour faciliter les licenciements et affaiblir les syndicats, ainsi que la diminution des droits des chômeurs sont tout aussi inquiétants dans un pays où le taux de chômage est trois fois plus important qu'en France.

Le PCR appelle à soutenir une lutte des travailleurs en activité ou frappés par le chômage avec leurs syndicats.

## Edito

# Service public affaibli, inégalités en hausse

**L**a création d'un service public est un des moyens de corriger les inégalités. En effet, il donne à tous l'accès au même service. Ce n'est pas gratuit, car c'est financé par l'impôt. Si cet impôt est calculé selon les revenus, et que la contribution a payé augmente en termes de pourcentage en fonction des revenus perçus, alors ce sont les plus riches qui contribuent le plus au fonctionnement de ces services publics.

Le gouvernement a pris comme décision de diminuer les impôts payés par les plus riches. Autrement dit, leur participation aux services publics a diminué. Ces derniers ne peuvent alors plus avoir la même qualité, car leurs moyens sont en baisse. Comme si cela ne suffisait pas, le gouvernement veut baisser le nombre de fonctionnaires et fixe comme perspective une fonction publique sans titulaire, soit la disparition du recrutement par concours et de la garantie de l'emploi, qui est un atout d'impartialité.

Pour une personne aisée financièrement, la dégradation du service public peut se compenser par le recours aux services privés. Pour les plus démunis, cela n'est pas possible car ils n'ont pas suffisamment d'argent pour payer le privé. Ils n'ont donc d'autre choix que de subir la dégradation du service public. L'affaiblissement de ce dernier a pour résultat de diminuer son rôle dans la lutte contre les inégalités. En conséquence, ces dernières vont continuer à se creuser encore plus rapidement.

**J.B.**

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
71e année  
Directeurs de publication :  
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX  
Rédaction  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29  
E-mail : redaction@temoignages.re  
SITE web : www.temoignages.re  
Administration  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23  
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re  
CPPAP : 0916Y92433



## Changement de génération à la tête de l'État

# Miguel Diaz-Canel nouveau président de Cuba

Miguel Diaz-Canel a été élu président de Cuba mercredi. Il succède à Raul Castro. Agé de 57 ans, le nouveau président cubain n'était pas encore né quand la révolution a triomphé en 1959. Ce rajeunissement se fait dans l'union des générations, car Raul Castro est secrétaire général du Parti communiste cubain.



La Commission nationale des candidatures (CNC) a désigné mercredi Miguel Diaz-Canel, premier vice-président du Conseil d'Etat, en tant que nouveau président du Conseil d'Etat de Cuba. Cette décision fait suite au choix unanime des 604 députés. Elle a été saluée à l'Assemblée par une ovation debout, M. Diaz-Canel recevant l'accolade de son mentor Raul Castro.

Cet homme de 57 ans "compte une riche carrière politique, s'accordant à la génération née après le triomphe de 1959 et il a grandi avec la révolution depuis qu'il est devenu un leader étudiant", a déclaré Gisela Duarte, présidente de la CNC, en proposant son nom.

Les autorités ont également annoncé des candidats pour six postes de vice-président. Salvador Valdes Mesa, 72 ans, vice-président et membre

du Politburo, a été nommé nouveau premier vice-président.

Ramiro Valdes, 85 ans, a été proposé comme l'un des vice-présidents, ce qui est une décision significative, car elle conservera dans le futur exécutif un chef historique qui a combattu lors de la révolution au côté des frères Castro.

Les propositions pour les postes de vice-présidents incluent Gladys Bejerano, retenue pour un second mandat, et de nouveaux visages, dont l'actuel ministre de la Santé publique, Roberto Morales.

Bien que Raul Castro ait été élu député, il ne fera pas partie du Conseil d'Etat, pas plus que l'actuel vice-président José Ramon Machado, 87 ans, autre figure révolutionnaire.

Des personnalités politiques influentes comme le ministre de la Défense, Leopoldo Cintra Frias, le ministre des Affaires étrangères Bruno Rodriguez, la dirigeante de la Ligue des jeunes communistes, Susely Morfa, et le dirigeant de la Fédération des travailleurs cubains Ulises Guilarte ont également été proposés pour entrer au Conseil d'Etat.

(Source Xinhua)

### In kozman pou la rout

## « Dénýé légzistans Bondyé sé sote dann vid »

Ala in gran problèm ! Kroir Bondyé, kroir lo syèl, kroir l'anfèr, lo salu é tout lo tranbléman sé viv dann la trankilité. I paré mèm, momandoné ou i pass out tan à souète pass l'ot koté. Mé si ou i kroi l'ot koté la poin arien, lé vré lé konmsi ou i sote dann vid, sansa ou i sote nil par. Mé, pou dir vré, lé shoz lé jamé konmsa san pour san. Pou kosa ? Pars néna sak i apèl la doutans. Ou i koné pa si ou i kroi pou vréman, sansa si ou i kroi pa toulbon, ou i késtyone aou. Isi La Rényon demoun i poz azot si tèlmann késtyon in pé i kroi plizyèr rolizyon an mèm tan, i sote d'inn a l'ot, i konvèrti dann inn sansa dann l'ot pou trouv lo vré rolizyon pou amenn aou dann paradi blan konm di lo shanté. Dizon tousala sé pou kozé pars pou lo rèss mi kite azot roléshi la dsi é ni artrouv pli d'van. Sipétadyé !

## Billet philosophique

# Des “regards croisés” pour marcher ensemble dans le même sens

Comme on le sait, il y a toujours des enseignements à tirer de notre histoire pour construire un avenir meilleur et donc il est important de la connaître cette histoire. D'où l'importance des échanges très intéressants qui ont eu lieu à ce sujet ces derniers jours dans cet esprit.



Paul Hoarau, Élie Hoarau, Wilfrid Bertile et Jack Gauthier à la conférence du 17 avril à l'université de La Réunion, animée par Carpanin Marimoutou.

Ce fut le cas tout d'abord lors d'une conférence organisée par les Amis de l'Université à Lespas Leconte de Lisle à Saint-Paul le 11 avril avec Pascale Moignoux sur “Les francs-créoles (1830-1833), premiers autonomistes réunionnais ?”. L'exposé de cette historienne très compétente a vraiment permis de mieux comprendre comment « au début du règne de Louis-Philippe, l'île Bourbon vit l'affrontement des grandes familles possédantes, maîtresses du pouvoir politique, judiciaire et bancaire contre les moyens et petits propriétaires, touchés de plein fouet par la crise économique et soumis à la toute-puissance des précédents ». Pascale Moignoux a aussi bien expliqué que « soucieuse d'en appeler à la conscience créole, la secrète Association des Francs-Créoles défia ouvertement le pouvoir en place et tenta de créer un État dans l'État, porteur d'espoir et d'utopie constructive. Ses revendications : une assemblée représentative élue, dotée de réels pouvoirs, la liberté de la presse et la reconnaissance d'une spécificité coloniale. Cette as-

sociation tira en partie sa puissance de la Franc-Maçonnerie à laquelle appartenaient beaucoup de ses membres. Avec le recul que permet l'analyse historique, on peut aujourd'hui considérer que, grâce à la lutte franc-créole, une âme et une identité réunionnaise se consolidèrent en ce début du 19<sup>e</sup> siècle ».

### « La responsabilité des Réunionnais »

Comme le dit “Témoignages” dans le compte-rendu de la conférence d'André Oraison tenue la veille à l'université sur “Le triptyque institutionnel du sénateur Paul Vergès”, le renommé juriste et politologue a rappelé que « le statut de DOM n'est pas le remède miracle aux maux qui touchent à des degrés divers les collectivités d'outre-mer ». Il a donc rappelé que pour le PCR, le statu quo n'est plus acceptable et qu'au lancement des Assises des Outre-mer il a appelé à ouvrir une nouvelle page de notre histoire. Le PCR continuera donc les com-

bats de Paul Vergès sur ces réformes et « le moment est venu pour rassembler ceux qui veulent un nouveau cadre qui passe par la responsabilité des Réunionnais », a rappelé Maurice Gironcel. Et au cours du débat, le secrétaire général du PCR a souligné que « nos propositions ne sont pas à prendre ou à laisser mais à discuter », en renouvelant l'appel aux forces vives à saisir ce moment pour discuter ensemble d'un projet pour La Réunion et de le défendre d'une seule voix auprès du gouvernement.

### Le bien commun de notre peuple

Dans cet esprit s'est déroulé le 17 avril à l'université un événement exceptionnel avec une rencontre très constructive sur le thème “Regards croisés sur la loi de départementalisation du 19 mars 1946”, autrement dit sur les suites de la 2<sup>e</sup> grande étape de notre histoire après l'abolition de l'esclavage le 20 décembre 1848. À cette occasion, quatre personnalités politiques réunionnaises très diverses ont montré des convergences importantes sur l'analyse de la situation dans le pays, les défis à relever et les moyens de s'y consacrer : Wilfrid Bertile, Jack Gauthier, Élie Hoarau et Paul Hoarau.

Les échanges avec le public ont montré aussi à quel point, face aux divisions néfastes de notre peuple, par le dialogue nous pouvons nous unir dans la diversité pour franchir ensemble une nouvelle étape de notre histoire. Voilà une nouvelle preuve que nous pouvons vraiment avoir des “regards croisés” pour voir l'avenir dans la même direction et marcher ensemble dans le même sens au service du bien commun de notre peuple.

**Roger Orlu**

# Otè

## Lo kit ta bouète lorloz i bate touzour a l'èr d'La Frans

Somenn isi moin la parti akout in sobatkoz dsi La Rényon départman fransé. Moin la fine anparl sa sirtou pou konète kosa ni fé domin-kosa lo pèp rényoné i fé domin. Pou koué ? Pras lo pasé sé lo pasé é ni koné plizoumoins kosa li lété : dann tan l'ésklavaz, dann tan z'angazis, dann tan la kolon i éni koné zordi lokosa k'i marsh é kosa k'i marsh pa, kosa k'i klosh é kosa k'i klosh pa. Myé, bann kréol i yinm vréman z'ot péi i pass z'ot tan, 24 dsi 24 pou fé travaye z'ot tête pou kalkil koman sar nout demin.

Soir-la, dann l'anfitéat Sudel fuma, i akoz in bonpé dsi La Rényon, dsi lo pèp rényoné, dsi nout plasman dann l'érop épi dann l'oséan indien. Par moman, i pé dir in kouran d'rényonèzté téi pass an parmi l'moun té la, pou ékouté épi pou rofléshi épou trouv lo solisyon k'i fo. An tan ké rényoné avèk bann sityasion nou la ark an-o la... Kesé lo méyèr loi i pé pèrmète anou alé pli loin.

Pou kosa mi di sa ? Pars, d'aprè sak demoun téi di, la loi 19 mars 1946 la fine done sak li pé doné é astèr i fo alé pli loin pou bien viv an rényoné, an fransé, an éropéin an indyanoséanien. Anpliskésa, an réstan ki ni lé, é san kont dsi baton tonton pou travèrs la rivyèr. L'èrla, mi rogard mon lèr, mi oi lé sète èr karant don k uitèr moin vin-lo tan i pass vite. Mi agard galman dsi lo lorloz l'anfitéat Sudel Fuma é kèl l'èr mi oi ? Sink èr karant don sizèr moin vin.. L'èr La Frans.

An parmi in kantité d'moun lo kèr i bate l'inison pou La Rényon, mél o kite sabouète lorloz i bat touzour à l'èr d'La frans.

*Justin*